

Canon, doxa, vulgate : enjeux sociodiscursifs du stéréotypage dans la dénomination *intermittent*

Dans cet article, nous souhaitons traiter de la difficulté de savoir ce que recouvre la dénomination *intermittent* d'un point de vue sémantique, dans le cadre de la « crise des intermittents » survenue lors de l'été 2003. En effet, les luttes symboliques qui ont entouré les productions à ce sujet invitent à s'interroger sur l'argumentativité de ce lexème. Nous souhaitons donc poser la question des stéréotypages à l'œuvre dans cette dénomination, pour rendre compte des représentations produites et transmises par son utilisation. Pour cela, nous procéderons à une analyse sémantico-discursive de ce lexème, éclairée par la mise en valeur des reprises et réappropriations que les énonciateurs peuvent faire du texte canonique qui fixe le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle. Nous présenterons ainsi dans un premier temps le cadre méthodologique et théorique dans lequel nous inscrivons ce travail – en définissant par là-même les principaux enjeux d'une théorie linguistique du sens commun – avant d'exposer les perspectives sociodiscursives apportées par ce travail.

1 les cadres d'une pragmatique topique

Inscrire ce travail au cœur d'une pragmatique topique amène à ancrer cette recherche dans une théorie linguistique du sens commun. Ce concept de sens commun, du point de vue linguistique que nous introduisons, s'entend d'une communauté de sens liée aux formes de savoirs communiqués à l'intérieur des différentes pratiques de discours. Il désigne des savoirs figés ou rémanents, compris comme doxas, relativement à la récurrence tendancielle de ces mêmes pratiques discursives. Ainsi, la stabilisation des attendus du sens commun résulte non seulement de l'incidence du contexte sur la production et l'organisation du sens, mais encore des déterminations que font peser sur les formes discursives les contraintes génériques qui les mettent en œuvre. En délimitant le champ de l'opinion comme objet d'étude, la pragmatique s'inscrit résolument du côté des disciplines historiques. Son travail consiste en l'examen du niveau qui définit la constitution dialogique du sens commun, en tant que paramètre décisif pour la construction du sens. Nous parlerons ici davantage de stéréotypages que de stéréotypes, *puisque nous défendons une conception dynamique et non restreinte de la stéréotypie ; de fait, nous envisageons la stéréotypie sous le rapport du processus de stéréotypage*. En effet, tout au plus, une formation doxale définit-elle, pour une pratique de discours donnée, le degré zéro du sens commun qu'elle institue. Aussi, le développement de la pragmatique topique selon les termes d'une doxanalyse constitue-t-il un moment crucial de la recherche, non son terme ultime. En ce qui concerne l'analyse du corpus discursif (*Le Monde* et *Le Figaro* et mai à octobre 2003), nous reconnaitrons le primat méthodologique de l'analyse des ensembles discursifs, privilégiés puisqu'ils définissent aussi bien des lieux d'inscription que des modélisations spontanées du système du sens commun. Ces ensembles discursifs doivent permettre de décrire non seulement les parcours de constitution des unités linguistiques, mais également de rapporter ces parcours aux formations qui en sont à l'origine, afin de définir les contours d'une topique ambiante relative à un objet particulier. Le sens commun sera pour nous aussi le concept organisateur du paradigme topique, et celui de topos sera son concept général descriptif : on réservera le concept de doxa à la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques (SARFATI 1996).

1.1 canon, doxa, vulgate

Dans cette section, nous montrerons quels sont les critères fonctionnels qui permettent de saisir, à différents niveaux, les stéréotypages à l'œuvre depuis un texte canonique jusqu'aux vulgates produites à son sujet, avant d'aboutir à une variété de sens qui constituent des doxas relatives à cet objet. Le schéma suivant (cf. SARFATI 2005 : 91) indique les différents niveaux auxquels nous nous attachons :

	Types de variations		
	<u>Topique instituée</u>	<u>Topique transmise</u>	<u>Topique naturalisée</u>
	Canon	Vulgate	Doxa
Statut discursif Exposée		Expliquée	Extrapolée
Régime sémantique Production sociolectale		Transfert sociolectal	Conversion translectale
Portée déictique Instituante/fondatrice		Instituée/fondatrice	Destituée/fondatrice
Régime d'hétérogénéité Het. Constitutive		Het. montrée-marquée	Het. Montrée Non marquée
Orientation pragmatique Protensive (futur)		Tensive (présent)	Rétensive (passé/présent)
Degré de réflexivité Auto-référée		Co-référée	Télé-référée

Type de saisie Précoce		Médiane	Tardive

Ces niveaux font intervenir différents *types de topique* : une topique instituée par le canon, transmise par la vulgate, et naturalisée par la doxa. Le *statut discursif* établit en quelques sortes la valeur sociolinguistique de chacun. Le canon est exposé, on en fait état ; la vulgate consiste en une reprise, elle se veut presque explicative (avec parfois une visée didactique) ; enfin la doxa ne fait plus vraiment de référence au canon, elle devient une donnée de nature, en dehors de tout cadre. Le *régime sémantique* diffère également : pour le canon, il est relatif à un groupe (par exemple des théologiens, des juristes, des scientifiques, etc.). La vulgate consiste en un transfert car elle est réactualisée dans le même sociolecte, ou transmise. La doxa est une conversion, les éléments de doxa pouvant être translectaux et transgénériques (les « on-dit », les « on croit »). La *portée déictique* est ce qui est visé : le canon est instituant, la vulgate reste fondatrice mais elle est constituée ; quant à la doxa elle reste fondatrice mais elle est destituée. Le *régime d'hétérogénéité* permet d'identifier dans quelle mesure le texte fait fond sur déjà dit. Le canon est constitutif, la vulgate est « montrée marquée » (elle manifeste des marques de reprise), tandis que la doxa est montrée non marquée car elle consiste en une reprise qui ne se définit pas comme telle. *L'orientation pragmatique* permet de rendre compte de la visée temporelle de l'acte d'énonciation¹. Pour le canon, la topique intervient pour la première fois, donc il vise le futur. La vulgate est tensive, elle intéresse le présent (de part sa visée explicative) ; la doxa sera dite rétensive car elle est détachée de ses ancrages, elle retient ce qui a été énoncé plusieurs fois (mais elle intéresse également présent et au futur, puisqu'elle tend à se stabiliser et s'imposer dans les discours). Ces axes permettent de rendre compte de la diachronie. Le *degré de réflexivité* rend compte de la référence que génère le texte : le canon est auto-réflexif, il fait référence à lui-même ; la vulgate suppose la référence au canon ; la doxa est télé-référée, car la référence est très lointaine. Enfin, le *type de saisie* rend compte des variations du sens commun, de la saisie que l'on en a.

¹ Les concepts de protension et de rétension sont repris aux réflexions de *Sur la phénoménologie de la conscience intime du temps* de Husserl.

1.2 du canon à la vulgate

A la suite de ce préambule théorique, nous allons proposer une description du canon présentant le régime d'indemnisation des intermittents, puis nous fournirons quelques attestations relevées dans la presse que nous identifierons comme des vulgates. Voici ce que nous pouvons lire sur le site Internet des ASSEDIC :

Dispositions applicables aux fins de contrat de travail intervenues depuis le 1er janvier 2005. Sont considérés comme intermittents du spectacle relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage :

- les artistes du spectacle engagés par contrat à durée déterminée,
 - les ouvriers ou techniciens engagés par contrat à durée déterminée :
- employés par une entreprise dont l'activité est précisée par les textes (voir la rubrique Ouvriers, techniciens secteur d'activité de l'employeur).
- occupant des fonctions figurant sur une liste (voir notice DAJ 168-1). Cette notice vous concerne, si vous demandez à être admis(e) ou réadmis(e) au bénéfice des allocations d'assurance chômage suite à une fin de contrat de travail postérieure au 31 décembre 2004.

Une allocation du fonds transitoire (AFT) peut vous être versée si vous ne justifiez pas de 507 heures dans la période de référence

Peuvent prétendre à bénéficier du statut d'intermittent :

Les artistes, techniciens ou ouvriers du spectacle, employés sous contrat à durée déterminée par des organisateurs de spectacle ou des entreprises annexes, qui :

- ont exercé dans une ou plusieurs entreprises relevant de l'ASSEDIC durant 507 heures dans les 12 derniers mois
- sont arrivés au terme de leur contrat
- sont inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ANPE, à défaut à la Mairie.

Etre intermittent du spectacle n'est pas un statut professionnel. C'est un mode spécifique d'indemnisation par l'Assedic. Le statut est donc artiste ou bien technicien du spectacle ; et la profession sera par exemple musicien, artiste dramatique, régisseur. C'est l'arrêté du 1er mars 1993 portant agrément de l'accord du 13/1/93 relatif (entre autres) aux annexes 8 et 10 au règlement annexe à la convention du 1/1/93 relatif à l'assurance chômage qui contient les dispositions réglementant le statut des intermittents du spectacle.

Le statut d'intermittent permet aux artistes et techniciens de percevoir une indemnité de l'ASSEDIC pour les périodes chômées entre deux contrats.

Ce texte semble assez clair, mais dès le dernier énoncé, on remarque un paradoxe : alors que le texte souligne tout d'abord que *être intermittent du spectacle n'est pas un statut professionnel*, nous lisons à la fin que *le statut d'intermittent permet...* De plus, les discours recensés dans la presse ne retiennent pas forcément tous les éléments définis, procédant à ou utilisant des processus de stéréotypages. Pour justifier de cette difficulté due à la pluralité des sens, issue des stéréotypages, nous pouvons relever ces quelques séquences (nous soulignons) :

Exemples :

Avignon a toujours défendu les vrais intermittents

Nous devons faire face à la pression de faux intermittents

D'interdire aux employeurs de l'audiovisuel le recours aux intermittents

Le statut de l'intermittent reste spécifique

Le passage des textes juridiques aux pratiques effectives est donc délicat : nous devons repérer certaines productions qui s'apparenteraient à des vulgates, et montrer quels sont les processus de stéréotypages déjà en cours. Les énoncés suivants nous semblent appartenir à cette catégorie :

Exemples :

Un chiffre dramatique, celui du déficit du régime des Assedic consacré aux intermittents [...] A ce chiffre, on accole aussitôt le mot de fraude. Conclusion pour le plus grand nombre : les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres (Le Monde, 17 juillet)

Le régime spécifique des intermittents [...] participe directement au financement de la politique culturelle (Le Monde, 24 juin)

La question est de savoir si l'intermittent du spectacle vit de son métier de technicien ou d'artiste ou bien s'il vit de l'assurance-chômage (Le Monde, 13 juin)

Le premier exemple retranscrit de manière ironique la pensée d'un certain nombre de personnes lors de ce conflit. Le second s'inscrit dans une réflexion sur les politiques culturelles, en explicitant le rôle des intermittents

dans celles-ci. Le troisième énoncé pose directement la question de la source du revenu des intermittents. Nous voyons donc dans ces discours à visée plutôt explicative que différents points de vue naissent déjà au début du conflit. Un travail sémantique – que nous ne pourrions détailler (voir à ce sujet LONGHI 2006a) – a permis de rendre compte des différentes dynamiques sémantiques propres à ce lexème. Nous présenterons simplement ci-après le tableau qui synthétisait cette recherche :

POSITIONS ENONCIATIVES	MOTIFS	PROFILS	TOPOI
Des énonciateurs du <i>Figaro</i> et parfois du <i>Monde</i> , souvent des politiciens, ou en tous cas des détracteurs de la manière d'agir des intermittents.	Statut	Les intermittents sont privilégiés	Les intermittents sont « fous », « malades », « insatisfaits », « pyromanes ».
Des responsables de l'audiovisuel, ou les intermittents qui doivent se plier à des exigences d'embauche.	Statut/métier	INTERMITTENT est un /statut/ qui permet d'accéder à /métier/.	Les intermittents sont « abusés » et utilisés frauduleusement (ce sont des <i>permittents</i>).
Des énonciateurs du <i>Monde</i> , qui appartiennent au monde du spectacle, ou qui défendent sa spécificité	Métier/statut	INTERMITTENT est un /métier/ dont la discontinuité nécessite /statut/	Les intermittents doivent lutter en permanence (ce sont des <i>interluttants</i>)
Des énonciateurs du <i>Figaro</i> , que l'on peut qualifier de libéraux et placer à droite de l'échiquier politique.	Métier	/Métier/ motive INTERMITTENT grâce aux topoï liés au travail.	Les intermittents ne travaillent pas, ce sont des assistés et des profiteurs (puisque la culture doit être une activité rentable)

Ce tableau modélise les positions de doxa à partir des sites énonciatifs. Les énonciateurs sont généralement des instances institutionnelles (rédactions des journaux). Il faut toutefois considérer les mécanismes de discours rapportés (puisque les rédacteurs d'articles usent souvent de citations). Sans trop détailler le volet sémantique, inspiré de la *Théorie des Formes Sémantiques* (CADIOT et VISETTI 2001), en retravaillant ces concepts dans une perspective discursive (cf. LONGHI 2006b), *intermittent* comporte une part de stabilité sémantique – présentée sous le nom de motif – que nous appelons statut/métier. Il apparaît ainsi que la variété des sens observés sont présidés par ce motif, en s'insérant dans des opérations de profilages (stabilisations en syntagmes, frayages enregistrés en grammaire) et aboutissant à des topiques relatives aux différentes positions énonciatives.

2 stéréotypages et formes linguistiques : les modes d'inscription de la doxa

Puisque nous avons repéré les pistes de stéréotypages produites dans les reprises explicatives du texte canonique, nous devons à présent repérer les modes d'inscription de la doxa, à partir de ce que nous avons relevé sur les vulgates. Pour cela, après avoir repéré dans le tableau les topoï qui s'inscrivent de ce niveau, nous voulons présenter leur mode d'inscription en discours, et leur influence sur la prise de parole des énonciateurs, afin de montrer quelles en sont les spécificités linguistiques. Pour illustrer notre propos, nous décrivons deux phénomènes linguistiques qui attestent de l'inscription au plan linguistique des positions de doxa : la néologie et l'ellipse.

2.1 les néologismes *interluttant* et *permittent*

Des formes linguistiques (sémantiques) cristallisent ces positions de doxa: la néologie est donc un élément important du repérage de l'inscription de la doxa. Les néologismes participent également du processus de stéréotypage, en véhiculant argumentativement du sens. Dans le corpus, nous relevons les néologismes *interluttant* et *permittent*.

Interluttant véhicule l'espace des luttes, mais sa relation avec *intermittent* précise cette notion d'espace.

Exemple :

La coordination avignonnaise des interluttants a tenu une assemblée générale (Le Monde 6-7 juillet)

Intermittent doit régulièrement lutter, et cette lutte lui est même intrinsèque. Les intermittents sont donc dans une position de défense, c'est-à-dire qu'ils sont constamment menacés. Ici, ce qui est très intéressant, c'est que nous nous trouvons devant le mode de production sémantique et discursif d'un élément de langue, à la fois du côté morphologique, mais également en rapport avec le travail des topoï. Au niveau morphologique, le lexème conserve le morphème *inter*, qui se combine avec une composante phonétique en *-ant*, qui crée *interluttant* (le jeu de mot utilise en effet la sonorité des lexèmes *intermittent* et *interluttant*, bien que l'orthographe diffère d'un terme à l'autre). Cet objet est donc lié à la topique ambiante de la lutte des intermittents.

L'exemple de *permittent* fonctionne sur le même modèle :

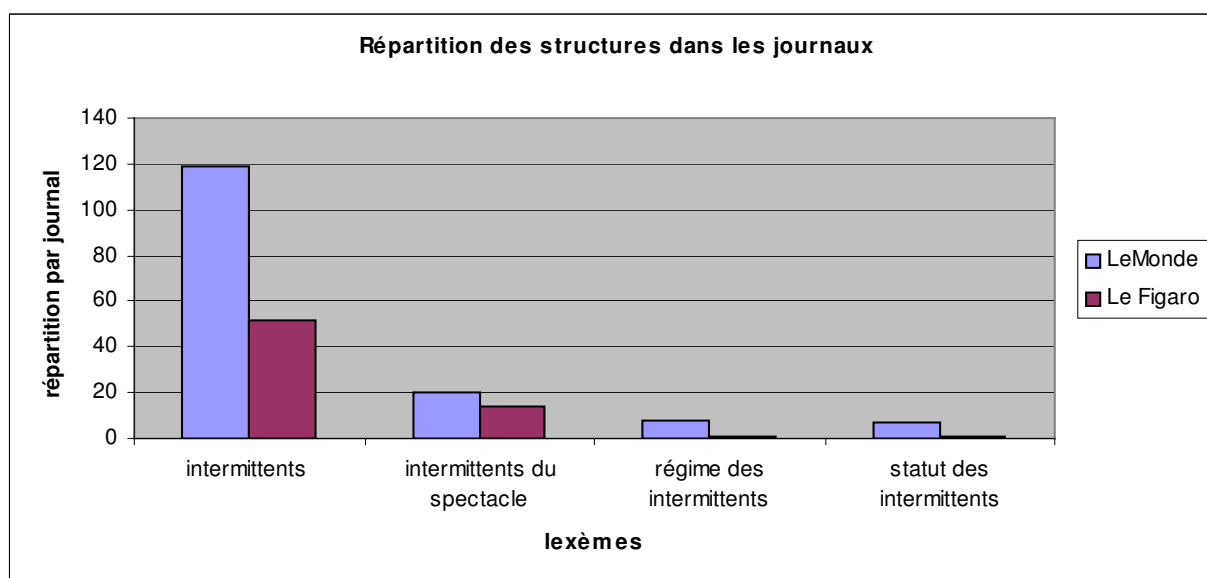
Exemple :

[...] recours de façon abusive aux « permittents » - autrement dit des intermittents permanents (Le Monde, 1^{er} juillet)

Ce lexème est utilisé pour parler d'intermittents permanents, et il cristallise ce mauvais point de vue sur le motif lorsque celui-ci est /statut métier/ : parler d'« intermittents permanents » est paradoxal, puisque intermittent contient la discontinuité, qui s'oppose à la permanence. Or, lorsque « intermittent » est un statut nécessaire pour être embauché, ou qu'il est un argument pour trouver un emploi, la motivation est « illégitime ». Au niveau morphologique, *per* remplace *inter*, ce qui évacue complètement la composante /espacement/ ou /relation réciproque/, pour la remplacer par /complètement/, et donc s'opposer au motif originel. *Permittent* joue alors sur la ressemblance avec permanent pour faire sens, comme dans un jeu de miroir face à *intermittent*. On a ici aussi la création d'un élément de langue qui est morphologiquement justifié et plongé dans la thématique de l'exploitation des intermittents et de la fraude, lui donnant ainsi son sens.

2.2 l'ellipse : stéréotypages dans les emplois elliptiques ou non elliptiques²

Dans ce corpus, nous avons observé un phénomène d'ellipse, par lequel *intermittent du spectacle* devient *intermittent*. Ces ellipses ne doivent pas être analysées comme la simple marque d'une économie langagière, ni même être résolues par le recours unique au contexte. En recherchant grâce au logiciel *Lexico* les occurrences de *intermittent du spectacle* et de *intermittent* (ainsi que *régime des intermittents* et *statut des intermittents*), nous pouvons indiquer que les tournures non-elliptiques interviennent proportionnellement davantage dans *Le Figaro* :



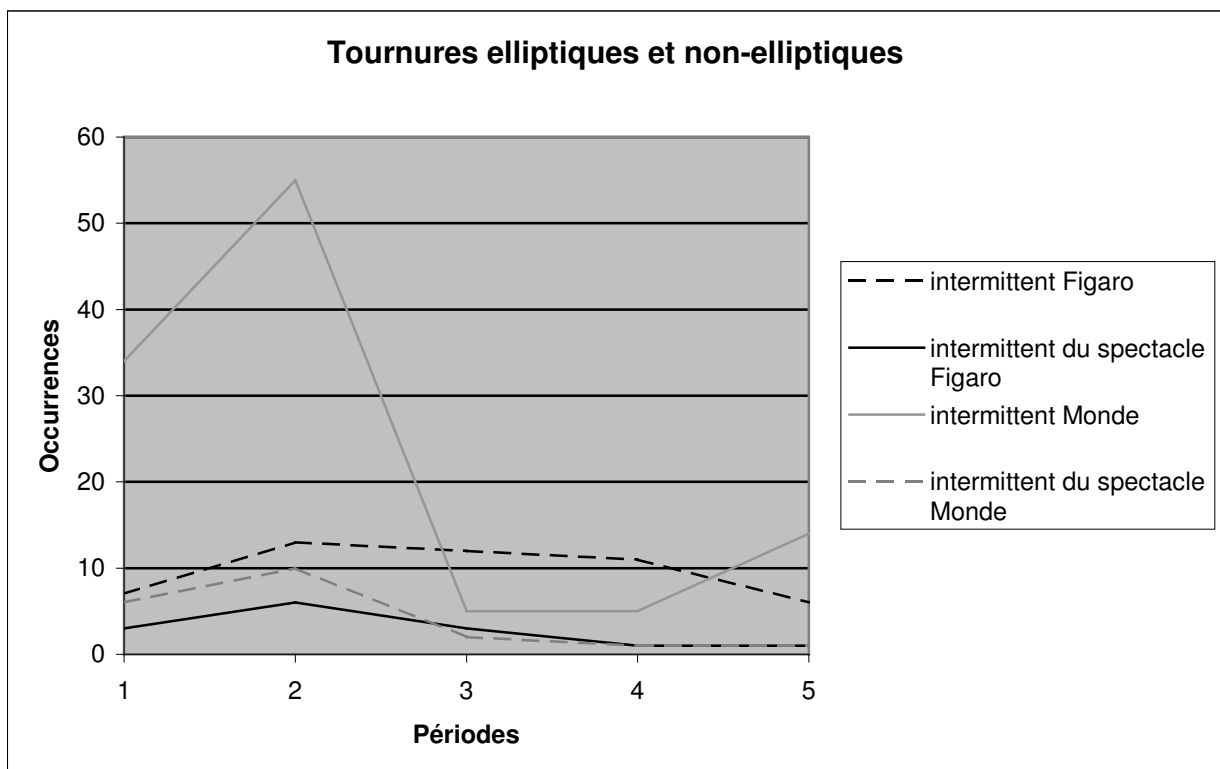
Au total, le corpus du Monde compte 3092 occurrences, et celui du Figaro 3467. On trouve 119 occurrences de *intermittent* dans *Le Monde*, contre 52 dans *Le Figaro*. *Intermittent du spectacle* compte 20 mentions dans *Le*

² Voir à ce sujet LONGHI 2006c pour l'analyse détaillée de ce phénomène elliptique.

Monde, contre 14 dans *Le Figaro*. Ainsi, on relève 16,8% de tournures non-elliptiques dans *Le Monde*, et 26,9% dans *Le Figaro*. Les tournures elliptiques sont proportionnellement plus fréquentes dans *Le Monde*, où l'on trouve également beaucoup plus de structures « S + de + intermittent » (8/1 et 7/1 de régime et statut des intermittents). Donc proportionnellement, plus de structures non-elliptiques sont relevées dans *Le Figaro*, et plus d'ellipses et de « S + de + intermittent » dans *Le Monde*. Nous interpréterons ces résultats après la mise en valeur de l'influence de la temporalité dans la répartition de ces tournures, afin de pouvoir corréler les différents facteurs.

a) la répartition temporelle des différentes structures

Pour rendre plus claire la répartition temporelle des tournures, nous avons divisé chaque sous corpus en cinq périodes, qui nous permettent de visualiser l'évolution des formes selon ces périodes.



Dans *Le Monde*, si nous comparons les écarts entre les courbes (en gris sur le graphique) représentant *intermittent* et *intermittent du spectacle* (afin de savoir le rapport entre ces deux formes), nous remarquons une forte croissance de la tournure elliptique en période 2 (apogée du conflit) et également un taux beaucoup plus important en 5 (rentrée culturelle). L'ellipse est donc plus marquée pour les périodes cruciales du conflit. Ces résultats nous invitent à considérer le phénomène elliptique comme lié à des enjeux symboliques, voire idéologiques, dans la mesure où la répartition de formes linguistiques procèdent de conditions de production différentes.

Dans *Le Figaro*, l'écart entre les tournures est croissant des périodes 1 à 4, se stabilisant en période 5. La temporalité semble jouer un rôle dans la mesure où l'on assisterait à un figement de la tournure elliptique. Dans ce cas, *intermittent* remplacerait *intermittent du spectacle* en partie pour des raisons d'économie langagière, le contexte de « crise des intermittent » devenant plus établi au fil du temps, de même que la référence faite grâce à *intermittent* seul. Dans *Le Monde*, c'est une connivence qui est supposée par l'ellipse : au co-énonciateur de reconstruire ce qui manque, puisque ce manque ne nuit pas à la compréhension. C'est aussi, dans un contexte de conflits sociaux, la création d'un terme emblème, qui tend à se comporter comme le signe d'une lutte sociale. Dans *Le Figaro* au contraire, l'évolution temporelle indique un figement plus qu'un enjeu idéologique.

b) profilages et prise en charge textuelle

Ces résultats nous invitent à mettre en évidence les procédés syntaxiques et textuels qui permettent d'expliquer ces différences de répartitions des tournures elliptiques et non-elliptiques. La concurrence avec la structure « S + de + *intermittent* » dans *statut des intermittents* ou *régime des intermittents* mérite d'être étudiée : il existe en effet une disproportion étonnante entre les deux journaux (au total 15 structures de ce type dans *Le Monde*, et seulement 2 dans *Le Figaro*).

- construction « en intension » dans *intermittent du spectacle*

Dans *intermittent du spectacle*, *intermittent* est inséré dans une structure « S + de + S » intensive : l'objet *intermittent* est particularisé et spécifié, et la dénomination indique la spécification *du spectacle* comme constitutive. *Le Figaro* traite donc davantage du cas plus particulier des *intermittents du spectacle*, et s'en tient à ceux-ci pour traiter l'information. L'évolution temporelle de l'apparition des tournures corréle cette hypothèse, puisque la régularité de la croissance des tournures elliptiques indique que *intermittent* subit davantage l'effet d'un figement (au cours du conflit l'ellipse serait de plus en plus naturelle) que d'influences idéologiques.

- construction « en extension » dans *statut/régime des intermittents*

Dans *statut/régime des intermittents*, *intermittent* est complément du substantif qui le précède (*statut* ou *régime*), prenant ainsi place dans une structure « en extension » : *intermittent* s'insère dans un objet plus large, et devient un élément parmi d'autres des discours plus généraux sur les statuts ou les régimes. Dans le contexte de ce corpus (nombreuses réformes, en particulier les retraites), *intermittent* devient à la fois :

- un élément parmi d'autres dans les discours de lutte sociale sur les réformes de statuts ou de régimes ;
- un emblème de cette lutte sociale, statut/régime des intermittents fonctionnant comme un tout qui devient représentatif du combat mené.

Dans ce cas, l'interprétation de connivence suggérée par la répartition temporelle prend tout son sens : *Le Monde*, considéré comme un journal de gauche, peut aisément insérer ses discours sur les *intermittents* dans des discours plus larges et généraux, puisque l'anticipation de la réception par le lectorat le lui permet.

Conclusion

Dans cet article, nous avons montré qu'étudier les stéréotypes du point de vue linguistique permet de rendre compte de phénomènes socio-discursifs peu apparents, comme c'est le cas de néologismes ou d'ellipses. Cette démarche permet également de repérer les processus de construction de stéréotypes, en tenant compte du dialogisme entre le canon, la vulgate et la doxa. Plus généralement, l'inscription de cette recherche dans le cadre du système du sens commun tisse le lien entre la pragmatique, les disciplines historiques et les sciences sociales, s'intégrant de ce fait dans le mouvement pluridisciplinaire d'étude des stéréotypes et des stéréotypes.

Références bibliographiques :

- CADIOT Pierre & VISETTI Yves-Marie (2001), *Pour une théorie des formes sémantique*, Paris, PUF
- LONGHI Julien (2006a), « L'objet discursif INTERMITTENT : construction d'une forme sémantique et évolution des topoï dans un corpus de presse », *Actes du Colloque International « Matérialité de l'activité de nomination »*, Presses de la Sorbonne Nouvelle (à paraître)
- LONGHI Julien (2006b), « *Permittent* et *interluttant*, deux néologismes entre lexique et discours », *Cahiers du L.C.P.E.*, 7 (à paraître)
- LONGHI Julien (2006c), « Approche sémantico-discursive de l'ellipse en diachronie : quand *intermittent du spectacle* devient *intermittent* », *Actes du Colloque International Ellipse et Effacement*, PUJM (à paraître)
- SARFATI Georges-Elia (1996), *La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique. Texto !* décembre 2004 [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/lnedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html

SARFATI Georges-Elia (2000), « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : Esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa », *Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000 du Groupe d'Études en Psycholinguistique et Didactique, Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, Paris, p. 39-52

SARFATI Georges-Elia (2005), « La théorie linguistique du sens commun et l'idée de compétence topique », *De Babel à la mondialisation*, Joëlle Aden (ed.), SCEREN, p.81-98